Nom :

Prénom :

**UTBM - final LF74 27 juin 2014**

Compréhension auditive : / 20

Compétences linguistiques : / 30

Compréhension écrite : / 20

Expression écrite : / 20

Total : / 90

Total : / 20

*L’usage de documents et de téléphones portables est interdit.*

**II Compétences linguistiques (............................/ 30 points)**

1. Complétez les phrases suivantes avec des articulateurs logiques corrects parmi les suivants (utilisez chaque articulateur une seule fois) : vu que, néanmoins, en revanche,  malgré, si bien que, au point que, d’ailleurs, faute de, bien que, sous prétexte que, dès lors que, afin de. (0,75 x 12 = 9 pts) :
2. ………………………………………………. le travail supplémentaire, on ne peut pas refuser de l’aider.
3. Nous avons besoin de la photocopie de votre pièce d’identité …………………………………….. examiner votre demande de carte de séjour.
4. Il gagne bien sa vie …………………………………………………… il a des difficultés financières.
5. Il est excellent en mathématiques. ……………………………………………… c’est assez normal puisqu’il vient d’une famille de scientifiques.
6. Le patron nous a demandé de faire des heures supplémentaires …………………………………………… le client ne pouvait pas attendre.
7. Je comprends très bien l’allemand, ………………………………………………je ne le parle pas très bien.
8. ……………………………………………………… vous aurez apporté ces deux derniers documents, votre dossier pourra être examiné.
9. J’ai marché pendant plusieurs heures sans m’arrêter, ……………………………………….. je suis arrivé avant l’heure prévue.
10. ....................................... il fasse encore froid, on prévoit que l’été est proche.
11. Nous avons été pris dans un embouteillage …………………………………………. nous sommes arrivés avec deux heures de retard.
12. ……………………………………………. il pleut, on a annulé le pique-nique.
13. ……………………………………………. avoir obtenu son visa il ne pourra pas poursuivre ses études aux Etats-Unis.
14. Complétez les phrases  suivantes (6 pts) :
15. Si, en janvier 2014, tu ……………………………………………………….. (obtenir) ton diplôme, à l’heure actuelle, tu ………………………………………………. (travailler) depuis presque 6 mois ;
16. La pollution diminuerait si une majorité de personnes ……………………………………………… (prendre) le bus pour aller au travail.
17. Si vous m’aviez prévenu de votre visite, je …………………………………………………. (rester) chez moi ce matin pour vous voir !
18. Tu …………………………………………………………….. (finir) maintenant, si, comme je te l’avais dit, tu ………………………………………………………………….. (commencer) ton travail plus tôt.
19. Si elle ………………………………………………….. (prendre) l’avion plus souvent, je crois qu’elle ……………………………………………………… (avoir) moins peur.
20. Si je ……………………………………………………………. (ne pas avoir) Internet, ça me …………………………………… (manquer).
21. Si tu …………………………………………………………… (envoyer) ta candidature à temps, (c’est-à-dire avant le 15 mai 2014), la semaine dernière tu ……………………………………………………….. (rencontrer) cet employeur qui cherche de jeunes ingénieurs.
22. Complétez les phrases suivantes (10 pts) :

a. L’annonce précise le p……………………………………….. du candidat pour ce poste : il doit avoir un diplôme d’ingénieur en informatique, avoir de très bonnes connaissances en anglais, être mobile et disponible immédiatement.

b. Donnez les équivalents des mots soulignés suivants, en français familier : un travail = un « ……………………………………. » ; il s’habille n’importe comment = il se « …………………………………………….. » n’importe comment ; chez lui, c’est toujours très propre = chez lui, c’est toujours « ……………………………………….. » ; le chômage ? c’est très inquiétant = le chômage ? « ça …………………………………….. »

c. Cet inconnu ………………………………………. (s’approche pour parler) toutes les femmes dans la rue.

d. Le meurtrier a été placé …………………………….……………………….. ( envoyé en prison).

e. Il a……………….……………….. (assure fermement une chose vraie) que ce n’est pas lui le coupable.

f. Je suis ……………………..………………….. (sûr) que c’est lui le coupable.

g. Si on m’a volé mon sac, je vais au commissariat pour ………………… ……………………

4. Transformez les phrases à la voix active ou à la voix passive. (5pts)

1. La police a découvert le corps sur la plage.

2. Les journalistes avaient écrit des articles la semaine précédente.

3. le secret aura été gardé jusqu’au bout.

4. L'inspecteur interrogera la famille dans deux jours.

5. On n'a pas retrouvé les chaussures de la victime.

6. Bernadette allait acheter une maison au Maroc.

7.. Margot aimait beaucoup sa soeur Bernadette.

8. Les enquêteurs n'auraient pas encore convoqué les suspects.

9. la police est étonnée du manque d’indices.

10 .La victime aurait été retrouvée dans sa chambre.

**III- Compréhension écrite (......................../ 20 points).**

**Télétravail: la France en retard** Malgré les avantages qu’il présente, le télétravail (ou travail à distance) a encore du mal à tenter les Français, contrairement à certains voisins européens. En attendant que le gouvernement trouve des solutions pour inverser la tendance, des compromis existent pour vaincre les réticences.

**La France est à la traîne** Le constat est clair. À l’heure actuelle, le télétravail ne concerne que 9 % des salariés français, contre 18 % des Européens et 37 % des Scandinaves. Plus l’entreprise est petite, moins cette organisation de travail est développée. En effet, 19% des entreprises de moins de vingt salariés et 65% des entreprises de plus de deux cent cinquante salariés la proposent aujourd’hui.

**Des avantages non négligeables**Le télétravail présente pourtant des avantages non négligeables. Pour les employés qui habitent loin de l’entreprise, c’est une solution pour passer moins de temps dans les transports en commun et gagner ainsi jusqu’à trois heures dans la journée. Le télétravail leur donne ainsi plus de flexibilité pour moduler leurs horaires de travail, ce qui est appréciable pour les parents avec des enfants en bas âge. C’est aussi une solution envisageable pour les personnes handicapées qui voient dans le télétravail un moyen d’intégrer une entreprise tout en limitant des trajets difficiles. Les dirigeants d’entreprise ayant adopté cette organisation s’en félicitent. Moins fatigués et moins stressés, leurs salariés sont ainsi plus efficaces. L’entreprise y gagne en compétitivité et peut parfois faire des économies sur la location de bureaux. Enfin, le télétravail s’avère bénéfique pour l’environnement puisque la réduction des transports en voiture contribue à réduire les gaz à effet de serre ! Alors, malgré tous ces avantages, pourquoi autant de réticences ?

**Barrières culturelles** En France, la collaboration en équipe reste encore difficile à établir à distance. Beaucoup de salariés, même attirés par le télétravail, craignent l’isolement en travaillant depuis leur domicile. La pause-café du matin ou la poignée de main matinale entre collègues font partie intégrante de la vie d’un salarié français. Nombreux continuent aussi de penser que leur patron accorde plus d’importance à leur présence dans l’entreprise qu’aux résultats effectifs. D’autres encore ne se sentent pas à la hauteur, car le fait de travailler chez soi demande beaucoup d’organisation et de rigueur. Pas question de faire la grasse matinée, de délaisser son travail pour s’occuper des enfants ou d’avoir de longues conversations au téléphone avec des amis. Le télétravail exige de s’imposer des horaires fixes, comme si l’on se trouvait au bureau. À l’opposé, savoir gérer son temps est nécessaire pour ne pas se laisser déborder et travailler jusqu’à minuit. Enfin, pour les cadres, donner des directives sans être sur place demande souvent une formation préalable.

**Un système hiérarchisé**Pour la plupart des employeurs, la barrière culturelle est aussi difficile à franchir. Le télétravail repose sur des principes de confiance et de flexibilité, loin d’être évidents dans un pays comme la France où l’organisation de l’entreprise reste encore très hiérarchisée et pyramidale. L’autorité à distance et l’impression de perdre le contrôle sur l’activité et l’emploi du temps des salariés ne sont pas des concepts évidents pour tous. Pourtant, dans les entreprises ayant développé le télétravail, l’expérience s’avère très probante et l’implication des employés, toujours aussi forte. Les seuls échecs se présentent quand le télétravail est subi ou que l’employé n’a pas assez d’autodiscipline pour travailler seul. Les barrières sont aussi pratiques. Le coût de l’équipement (ordinateur, ligne téléphonique, connexion à Internet), à charge de l’employeur, peut par exemple le faire hésiter.

**De bons compromis** En attendant que le télétravail soit pleinement accepté en France, des compromis se mettent progressivement en place. Ainsi, beaucoup de salariés ne pratiquent le télétravail qu’un à trois jours par semaine. C’est un excellent compromis. Cela permet au salarié de garder les bénéfices du travail à domicile tout en restant connecté avec ses collègues le reste de la semaine, et c’est aussi plus rassurant pour l’employeur.

**Des mesures gouvernementales**Le gouvernement voit dans le télétravail une solution à la crise ; aussi a-t-il mis en place un plan d’action. Simplifier l’encadrement juridique du télétravail, créer un site Internet sur le sujet et proposer des séances de conseils aux PME (Petites et Moyennes Entreprises) sont parmi les mesures annoncées, mais celles-ci suffiront-elles à faire changer les mentalités ?

Selon une récente étude, le télétravail devrait concerner 40 à 50% des emplois en 2020. D’ici là, la formule « métro-boulot-dodo » a encore de beaux jours devant elle.

Source: bien-dire n°82 Mai-Juin 2012

1. Avec l’aide du contexte, expliquez, avec vos propres mots, les mots ou expressions soulignés dans le texte (12pts):
2. **La France est à la traîne (1,5pt):**
3. **Le télétravail leur donne plus de flexibilité pour moduler leurs horaires de travail (1,5pt):**
4. **Les dirigeants d’entreprise ayant adopté cette organisation s’en félicitent (2pts) :**
5. Des réticences (1,5pt) :
6. L’expérience s’avère très probante (2pts) :
7. Des compromis se mettent progressivement en place (1,5pt) :
8. La formule « métro-boulot-dodo » a encore de beaux jours devant elle (2pts):
9. En France, boire un café et discuter avec ses collègues au travail est normal(2pts)

🞎 vrai

🞎 faux

🞎 on ne sait pas

*Justifiez votre réponse ……………………………………………………………………………………………………….*

1. Certains salariés pensent qu’ils n’arriveraient pas à s’organiser pour faire du télétravail chez eux (2pts)*:*

🞎 vrai

🞎 faux

🞎 on ne sait pas

*Justifiez votre réponse ……………………………………………………………………………………………………….*

1. Dans le télétravail, souvent, les chefs ne savent pas comment diriger leurs équipes (2pts) :

🞎 vrai

🞎 faux

🞎 on ne sait pas

Justifiez votre réponse : …………………………………………………………………………………………………………………………

1. Le journaliste qui a écrit l’article pense que le gouvernement va réussir à faire augmenter le télétravail(2pts)*:*

🞎 vrai

🞎 faux

🞎 on ne sait pas

Justifiez votre réponse : ………………………………………………………………………………………………………………………

**III- Expression écrite (......................../ 20 points).**

Avez-vous déjà eu un sentiment d’insécurité en France ? Dans quelles circonstances ? Pourquoi ? Avez-vous déjà été victime d’un vol, d’une agression physique ou connaissez-vous quelqu’un qui en a été lui-même victime ? Racontez de façon détaillée en une vingtaine de lignes (et en respectant les points indiqués dans la grille de notation ci-dessous).

………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

**I/Respect de la consigne ………………..…./10**

Je décris les situations avec des adjectifs précis et j’illustre mon propos.

Je donne des détails, j’exprime les sentiments ressentis. Mes idées sont intéressantes et bien développées.

Mon texte est construit et bien articulé.

**II/Langue …………………./10**

Vocabulaire précis et fourni

Correction grammaticale et orthographique

Ponctuation

Utilisation de phrases complexes avec des articulateurs logiques appropriés

Conjugaison notamment aux temps du passé

Utilisation du passif

NOM PRENOM …………………………………………………………………

**I- compréhension orale (......................../ 20 points). AE 3 piste44**

Lisez les questions, écoutez le document, puis répondez.

1. **Quel est le thème de l’émission? Entourez la bonne réponse** (2pts)

Le service militaire

L’engagement civique des jeunes

L’accès à l’emploi pour les jeunes

1. **A qui s’applique la loi du 10 mars?** (4pts)

**……………………………………………………………………………………………………………………………………**

1. **Notez deux domaines d’activité concernés par la loi du 10 mars 2010** (2pts)

**……………………………………………………………………………………………………………………………………**

1. **Vrai ou Faux?** (4pts)

Les jeunes touchent de l’argent pour leur mission : Vrai Faux

Précisez et expliquez votre réponse : **…………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………**

**……………………………………………………………………………………………………………………………………….…**

1. **Quel a été le point fort de cette loi ?** (2pts)

Sa clarté de rédaction

Sa rapidité d’exécution

Sa popularité immédiate

1. **Quel est le public que cette loi a du mal à toucher ?** (2pts)

Les jeunes filles

Les jeunes diplômés

Les non diplômés

1. **Pourquoi cette loi a-t-elle des difficultés à être appliquée dans les campagnes ?** (2pts)

**……………………………………………………………………………………………………………………………………**

1. **Quel est le problème avec les missions proposées dans le cadre de cette loi ?** (2pts)

Elles se substituent parfois à des offres d’emploi

Elles ne correspondent pas aux compétences des jeunes

Elles empêchent les jeunes de se consacrer à leurs études